

**Cahier des charges
du mode EDI du téléservice
Simpl-IS
de la Direction Générale des Impôts

Version 1.0**

Sommaire

Sommaire.....	2
1. Introduction	3
2. Intérêt du mode EDI	3
3. Processus et fonctionnement de l'Echange EDI.....	5
3.1. Schéma global du scénario d'échange.....	5
3.2. Description du processus de l'échange EDI :	6
3.2.1. Etape 1 : Jointure du fichier XML.....	6
3.2.2. Etape 2 : Validation de format du fichier	8
3.2.3. Etape 3 : Contrôle du fichier	9
3.3. Liste des contrôles effectués sur le fichier XML.....	11
3.3.1. Niveau 1 de contrôle : Validation de format	11
3.3.2. Niveau 2 de Contrôle : contenu du Fichier.....	12
3.4. Liste des états du fichier XML	13
4. Structure du fichier EDI	14
4.1. La définition du fichier XML	15
4.2. L'entête du fichier EDI.....	15
4.3. Les données de la déclaration	17
4.3.1. Cas de la liasse :	17
4.3.2. Cas des autres déclarations :	25

1. Introduction

Ce document a pour objectif de définir et de préciser l'ensemble des éléments techniques nécessaires, aux éditeurs des logiciels comptables ou aux services informatiques des entreprises (développeurs), pour pouvoir générer des fichiers XML représentant les données des déclarations de l'Impôt sur les Sociétés (IS), à envoyer à la Direction Générale des Impôts (DGI) à travers le canal Echange de Données Informatisé (EDI) offert par l'application Simpl-IS.

Dans le présent document, le terme « déclarations » se rapporte à :

- La liasse Modèle Comptable Normal
- La liasse Modèle Comptable Simplifié
- La liasse Modèle Etablissements Financiers
- La liasse Modèle Assurance
- La déclaration des rémunérations versées à des tiers
- La déclaration des rémunérations versées à des tiers (Médecins)
- La déclaration des produits de placements à revenu fixe
- La déclaration des produits des actions, parts sociales et revenus assimilés
- La déclaration des rémunérations versées à des personnes non résidentes
- La déclaration de Chiffre d'affaires
- La déclaration du résultat fiscal au titre des plus values résultant des cessions des valeurs mobilières réalisées au Maroc par les sociétés non résidentes

2. Intérêt du mode EDI

La DGI offre ce service pour épargner aux adhérents et aux adhérents délégués (adhérent au téléservice Simpl –expert comptable, fiduciaire, maison mère, ...– qui a été habilité à télédéclarer en lieu et place du contribuable assujetti à la télédéclaration) de ressaisir la masse des données déjà disponibles dans leur système d'information –au niveau des logiciels de comptabilité notamment–, et ce

en leur permettant de transférer, au téléservice Simpl-IS, des fichiers reprenant lesdites données, au lieu de les renseigner une à une au niveau de l'écran de saisie du téléservice.

Pour ce faire, ces données doivent être placées dans un fichier XML selon le format défini dans le présent document pour être acceptées et traitées.

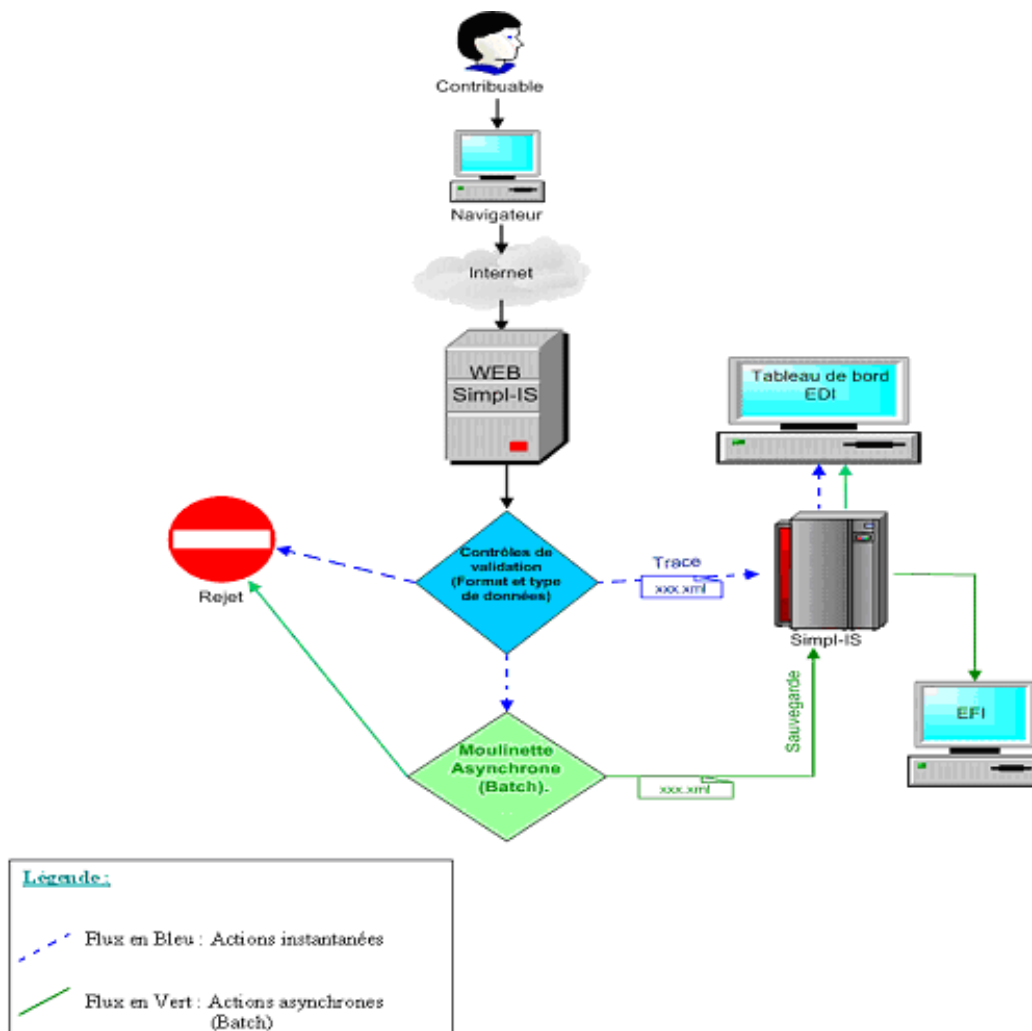
Les avantages de l'EDI sont multiples, en particulier :

- Une plus grande facilité pour procéder à une déclaration, et ce en soulageant l'utilisateur de la saisie manuelle
- Un gain de temps par soumission directe et intégrale de l'ensemble des données de la déclaration
- Une garantie de fiabilité : le transfert des données telles qu'elles sont dans le système d'information de la société sans risque d'erreurs lors de la ressaisie

3. Processus et fonctionnement de l'Echange EDI

3.1. Schéma global du scénario d'échange

Le schéma ci-dessous décrit le scénario/processus global de l'envoi d'un fichier EDI par un adhérent/adhérent délégué¹, et son traitement par la DGI. En effet, à l'entrée du système Simpl-IS, le fichier reçu subira des contrôles immédiats (flux en bleu et trait discontinu), et s'il est conforme, il subira par la suite des contrôles métier en asynchrone (flux en vert et trait continu). Si ces derniers sont concluants, il sera chargé avec la déclaration à laquelle il se rapporte et accessible en mode EFI, sinon il sera rejeté.



¹ Pour rappel, un adhérent délégué est un adhérent au téléservice Simpl –expert comptable, fiduciaire, maison mère, ...– qui a été habilité à télédéclarer en lieu et place du contribuable assujetti à la télédéclaration

3.2. Description du processus de l'échange EDI :

Le contribuable (ou son délégué) doit générer à partir de son logiciel de comptabilité, le fichier XML contenant sa déclaration au format attendu par la DGI. Ce format est unique par type de déclaration et peut éventuellement faire l'objet de modification d'une année à l'autre. Ces formats sont décrits dans le présent document (Section 4- Structure du fichier EDI) et sont téléchargeables à partir du portail internet de la DGI www.tax.gov.ma

Important : La génération précitée a lieu au niveau du système d'information propre de l'adhérent ou de son délégué et s'appuiera sur les outils ou interfaces développés, par ses propres soins ou par les soins d'une tierce partie, sur la base des spécifications contenues dans le présent document. Cette génération ne fait partie, en aucun cas, du domaine de responsabilité de la DGI.

L'échange ou l'envoi EDI au niveau de l'interface web du Simpl-IS, suite à la génération du fichier XML, est concrétisé par les trois phases suivantes :

- Jointure du fichier XML
- Validation de format du fichier
- Contrôle du fichier

3.2.1. Etape 1 : Jointure du fichier XML

Une fois le fichier XML généré au niveau du système d'information de l'adhérent ou de l'adhérent délégué, celui-ci se connecte à l'application Simpl-IS, et choisit dans le menu l'option « Envoi des fichiers EDI ».

- Remunérations versées à des personnes non résidentes
- Remunérations versées à des tiers (Médecins)
- Plus values résultant des cessions des valeurs mobilières réalisées au Maroc par les sociétés non résidentes
- Produits de placement à revenu fixe
- CA- Sociétés non résidentes
- adjudicataires de marché - Option à l'imposition forfaitaire
- Produits des actions, parts sociales et revenus assimilés

Consultation

- Historique
- Etats en suspens
- Situation fiscale

EDI

- Envoi des fichier EDI
- Suivi traitement EDI

Effectuez vos télédéclarations

Effectuez vos télépaiements

Consultez vos déclarations et versements

Mentions Légales

Version 2.0 Production

Conditions Générales d'Utilisation

Une interface web s'affiche lui permettant de choisir son fichier xml à partir de son ordinateur, et de l'envoyer au système Simpl-IS.

Royaume du Maroc

Ministère de l'Économie et des Finances

Direction Générale des Impôts

www.tax.gov.ma

?

Contact

mardi 22 décembre 2009 17:13:49 WET | Utilisateur : Mohamed Alaoui

E-services

Envoi de fichier EDI

Télépaiement

- Acompte IS
- Reliquat de l'impôt IS
- Autres versements IS
- Paiement par voie de rôle

Télédéclaration

- Dispense de versement
- Résultat fiscal
- Remunérations versées à des tiers
- Remunérations versées à des personnes non résidentes
- Remunérations versées à des tiers (Médecins)
- Plus values résultant des cessions des valeurs mobilières réalisées au Maroc par les sociétés non résidentes

Avertissement

Attention !! Si vous avez une déclaration en état brouillon, elle sera écrasée par celle que vous voulez envoyer.

Identification du contribuable

Identifiant fiscal : 1234567

Raison sociale : Société Marocaine des travaux

Détails

Attachement d'un fichier EDI

Ajouter un fichier (*.xml) : Parcourir... Envoyer

A l'activation du bouton « Envoyer », le fichier est transféré de l'ordinateur de l'utilisateur vers le système Simpl-IS, pour être pris en charge.

Important : Vu que les données du fichier sont destinées à être intégrées dans la déclaration de l'adhérent, l'utilisateur qui soumet le fichier XML doit disposer forcément du profil « Rédacteur », seul profil habilité à éditer/modifier le contenu d'une déclaration.

3.2.2. Etape 2 : Validation de format du fichier

Après envoi du fichier xml par l'adhérent ou l'adhérent délégué et sa réception par le Simpl-IS, ce dernier vérifie le format dudit fichier et sa conformité par rapport à celui spécifié par la DGI (cf. « 4. Structure du fichier EDI »).

Dans le cas où le format de fichier est incorrect, le fichier est rejeté et un message est immédiatement affiché à l'utilisateur, l'informant du rejet (cf. exemple de message d'erreur ci-dessous). Celui-ci devra alors analyser le fichier rejeté et refaire la génération pour produire un fichier respectant le format spécifié par la DGI.

Erreur :



- Format du fichier EDI (XML) invalide :

Erreur : cvc-complex-type.2.4.a: Contenu non valide commençant par l'élément 'groupeValeursTableau'. Un élément de '{resultatFiscal}' est attendu.

Si par contre, le fichier XML est valide et est conforme au format défini par la DGI, il sera stocké dans la base de données du Simpl-IS. Un message est alors affiché à l'utilisateur l'informant de la sauvegarde du fichier, et confirmant de même la validation du format de fichier (cf. message affiché ci-dessous).

Information :



- Le fichier EDI a été sauvegardé !!!

A ce stade le fichier est à l'étape « en instance de traitement » ; état que peut visualiser l'utilisateur en accédant au tableau de bord des envois EDI, et ce en cliquant sur le lien « Suivi traitement EDI » en bas du menu gauche du Simpl-IS (cf. point suivant)

Le fichier XML est donc enregistré dans le Simpl-IS et l'étape suivante concerne le contrôle du fichier pour s'assurer de la validité de son contenu en vue d'intégrer ses données dans la déclaration qui lui correspond.

3.2.3. Etape 3 : Contrôle du fichier

Le système Simpl-IS déclenche à des intervalles réguliers, des traitements sur les fichiers XML qui sont à l'étape « en instance de traitement ». Ces traitements ont pour principal objet de valider le contenu du fichier d'un point de vue fiscal avant de charger son contenu au niveau de la déclaration correspondante.

Dans ce sens, le fichier XML subira des contrôles métier, en mode asynchrone, et le résultat y afférent est indiqué au niveau du tableau de bord accessible à travers le lien « Suivi traitement EDI » (cf. écran ci-dessous). Il est signalé à cet égard, que le tableau de bord précité est l'outil du Simpl-IS qui permet au contribuable de suivre, étape par étape, le traitement et le sort des fichiers XML soumis.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie et des Finances
Direction Générale des Impôts
www.tax.gov.ma

mardi 22 décembre 2009 17:47:32 WET | Utilisateur : Mohamed Alaoui

Suivi de traitement des fichiers EDI

Télépaiement

- ▶ Acompte IS
- ▶ Reliquat de l'impôt IS
- ▶ Autres versements IS
- ▶ Paiement par voie de rôle

Télédéclaration

- ▶ Dispense de versement
- ▶ Résultat fiscal
- ▶ Rémunérations versées à des tiers
- ▶ Rémunérations versées à des personnes non résidentes
- ▶ Rémunérations versées à des tiers (Médecins)
- ▶ Plus values résultant des cessions des valeurs mobilières réalisées au Maroc par les sociétés non résidentes
- ▶ Produits de placement à revenu fixe
- ▶ CA- Sociétés non résidentes
- ▶ adjudicataires de marché - Option à l'imposition forfaitaire
- ▶ Produits des actions, parts sociales et

Identification du contribuable

Identifiant fiscal : 1234567

Raison sociale : Société Marocaine des travaux

Période de réception du : [] Au : []

[Rechercher](#) [Annuler modification](#)

Etats des fichiers EDI reçus

2 élément(s) trouvé(s)

Envoyé par	Nom du fichier	Date de réception	Date de traitement	Commentaire	Etat du traitement	Télécharger le fichier
selmontassir_16	liasse_Modele_Normal_1.xml	22/12/2009 à 17:25:44	22/12/2009 à 17:36:24		Succès	Télécharger le fichier
selmontassir_16	liasse_Modele_Normal_1.xml	22/12/2009 à 17:47:24			En cours	Télécharger le fichier

[Exporter en fichier :](#) Excel

Ainsi, lorsque les contrôles métiers détectent une erreur, le fichier est rejeté (colonne « Etat de traitement » positionnée à « Rejet ») et la colonne commentaire indique l'erreur relevée. Le contribuable devra alors régénérer un fichier XML valide, et le resoumettre en reprenant depuis l'étape 1 présentée plus haut.

Si les contrôles métier se déroulent sans détecter d'anomalie majeure, le fichier est considéré valide. Dans ce cas, il est accepté et l'« Etat de traitement » est positionné à « Succès ». Les éventuelles anomalies mineures, constatées, sont alors affichées au niveau de la colonne «Commentaire » du tableau de bord précité. Le cas échéant, le contribuable, s'il souhaite corriger ces anomalies mineures, aura à régénérer un nouveau fichier XML au niveau de son ordinateur et le resoumettre en reprenant depuis l'étape 1.

Ainsi, et dès que le fichier XML est traité avec succès, ses données sont intégrées dans la déclaration correspondante. Le processus EDI est alors parvenu à son terme. En effet, l'objectif de l'envoi EDI est de faire charger les données issues du système d'information du contribuable dans la déclaration correspondante, sans avoir à les ressaisir manuellement.

A ce stade, le processus EDI est donc terminé, et l'adhérent est appelé à passer au traitement de la déclaration selon le mode EFI usuel, et ce pour parachever les différentes étapes du workflow du dépôt d'une déclaration (achèvement de la saisie, validation, signature électronique et dépôt par un Responsable de Déclaration). En effet, suite au traitement de son fichier XML, l'adhérent trouvera ses données chargées dans la déclaration correspondante, positionnée à l'état « brouillon » du mode EFI. La suite du dépôt par le contribuable reste conforme au workflow classique du mode EFI, connu des adhérents.

3.3. Liste des contrôles effectués sur le fichier XML

Comme il a été précisé au niveau du descriptif des étapes de l'Envoi EDI, dans la section « 3.2 Description du processus de l'échange EDI », il existe deux niveaux de contrôles : un premier niveau concerne la validation de format et il est effectué en temps réel, et un deuxième niveau concerne le contrôle du contenu et il est effectué en différé (en asynchrone). Les contrôles intégrés dans chaque niveau sont décrits dans les sections suivantes.

3.3.1. Niveau 1 de contrôle : Validation de format

Comme précisé plus haut, la validation de format a pour objet la vérification de la conformité du format de fichier soumis par rapport à celui spécifié par la DGI. Cette validation est effectuée au moment même de la soumission du fichier, et un retour immédiat est affiché à l'utilisateur. En cas de non satisfaction de l'un des contrôles de validation, un message de rejet précisant la nature et l'emplacement de l'erreur est affiché directement sur l'écran Simpl-IS où a été actionné le bouton d'envoi. En cas de conformité du format, le fichier est enregistré par le Simpl-IS et son état est marqué « en instance de traitement ». L'état du fichier est consultable au niveau du tableau de bord des envois EDI du téléservice Simpl.

En cas de non-conformité, un message d'erreur est affiché.

Le tableau ci-dessous récapitule les différents contrôles effectués ainsi que les messages d'erreur qui seront affichés, le cas échéant :

Contrôle effectué	Messages d'erreur en cas de rejet
Le fichier EDI doit être un fichier XML valide et bien défini.	- Le fichier spécifié n'est pas un fichier XML - Le fichier que vous avez envoyé est vide
L'identifiant fiscal contenu dans le fichier XML doit correspondre au contribuable déclarant ou délégataire.	L'identifiant fiscal contenu dans le fichier est invalide
Le fichier doit contenir les balises et les valeurs conformément au fichier de validation XSD et exactement tel que spécifié dans l'exemple.	Format du fichier EDI (XML) invalide : + emplacement et nature de l'erreur générés par le Parser XML
La taille du fichier XML ne doit pas dépasser 1 Mo	Fichier trop volumineux

NB : Si le fichier est rejeté à ce niveau de contrôle, il n'est pas enregistré et il ne figure pas au niveau du tableau de bord (lien « Suivi traitement EDI »). En effet, le tableau de bord ne produit que les états des fichiers enregistrés et donc déjà valides du point de vue format.

3.3.2. Niveau 2 de Contrôle : contenu du Fichier

Ce sont des contrôles « métier » concernant la cohérence des données du fichier par rapport au type et à la nature de la déclaration correspondante. Ces contrôles sont par conséquent spécifiques à chaque déclaration à part, et peuvent varier selon la période d'imposition.

En cas de non-conformité par rapport à l'un des contrôles, le fichier est rejeté, et le motif de rejet (message d'erreur) est affiché dans le tableau de bord de l'EDI dans la colonne « commentaire ». Néanmoins, pour certains contrôles, qualifiés de non majeurs, le fichier est accepté même si lesdits contrôles relèvent des anomalies. Le cas échéant, les anomalies sont affichées au niveau de la colonne commentaire du tableau de bord. Dans une telle situation, il appartient à l'adhérent/adhérent délégué de procéder comme si le fichier ne comporte aucune anomalie et procéder au dépôt de la déclaration ; ou au contraire, procéder à la rectification des données au niveau de son système d'information et retransmettre un nouveau fichier XML en reprenant depuis l'étape 1 du processus de l'envoi EDI. Cette seconde option demeure celle préconisée par la DGI.

Pour la version actuelle (version 1.0), la seule règle métier pouvant donner lieu au rejet d'un fichier xml est la suivante : « Un fichier xml ne peut pas être accepté si une déclaration correspondante existe et est à l'état 'en attente de validation' ». En effet, une déclaration positionnée par un adhérent/adhérent délégué à l'état « en attente de validation » est une déclaration a priori finalisée ; l'écrasement de ses données par celles provenant d'un fichier xml n'est pas forcément l'action souhaitée. Dans une telle situation, le fichier est rejeté et l'adhérent/adhérent délégué devra choisir entre l'une des options suivantes:

- Renoncer à intégrer les données du fichier xml, s'il juge que la déclaration stockée dans le système à l'état « en attente de validation » est plus correcte ou complète

ou

- Signifier clairement qu'il souhaite remplacer les données de la déclaration par celles du fichier xml, et ce en remettant la déclaration existante en mode « brouillon » avant de soumettre le fichier XML.

3.4. Liste des états du fichier XML

Le présent paragraphe a pour objet de présenter la liste des états d'un fichier EDI xml, après qu'il ait subi les contrôles de format avec succès et ait été enregistré au niveau de la base de données du Simpl-IS. Ainsi, l'état d'un tel fichier est positionné à l'une des trois valeurs suivantes : « En instance de traitement », « Rejeté » ou « Accepté ».

Ces états sont affichés dans le tableau de bord de l'application (lien « Suivi Traitement EDI » en bas du menu gauche du Simpl-IS), après réception du fichier, validation de son format et son enregistrement dans la base de données.

Le tableau ci-dessous les décrit plus en détail :

Etat du Fichier EDI	Signification
en instance de traitement	Le fichier reçu avec un format valide est sauvegardé mais pas encore traité. Les contrôles du contenu ne sont pas encore effectués.
Rejeté	Le fichier reçu n'est pas conforme aux contrôles en vigueur. Pour la présente version 1.0, cela signifie qu'une

	déclaration à l'état « en attente de validation » existe pour le même contribuable et même exercice fiscal, sinon qu'un problème technique dans le fichier envoyé empêche sa conversion en objet déclaration à l'état « brouillon ». Dans ce cas, le motif de rejet est affiché dans le tableau de bord de l'EDI (lien « suivi traitement EDI »).
Accepté	Le fichier XML reçu est valide et son contenu a été chargé au niveau des données de la déclaration correspondante qui est accessible en mode EFI à l'état brouillon. Le contribuable doit entrer dans l'application Simpl-IS mode EFI afin de valider et déposer sa déclaration.

4. Structure du fichier EDI

Le fichier EDI est un fichier xml contenant les données relatives à la déclaration et intègre également une partie en-tête précisant la déclaration concernée –et le modèle dans le cas de la liasse– et l'exercice fiscal de la déclaration.

Le nom du fichier peut être librement choisi. Néanmoins, pour faciliter le suivi des fichiers xml par l'adhérent/adhérent délégué, il est recommandé d'attribuer des noms significatifs qui révèlent aisément le contribuable concerné, le type de déclaration et l'année fiscale, entre autres.

L'adhérent/adhérent délégué devra s'assurer qu'il envoie le fichier xml correspondant au modèle qui convient bien à son cas ou à la société qu'il traite, ainsi qu'afférant à la bonne période d'imposition.

A chaque création d'un nouveau modèle de déclaration ou mise à jour d'un modèle existant, la DGI publiera une mise à jour du cahier des charges (Le présent document), et fournira un exemple de fichier XML correspondant.

Sur la base du cahier de charges et de l'exemple, l'éditeur du logiciel de comptabilité/le développeur pourra générer le fichier XML en y intégrant les données propres de l'entreprise et en respectant la structure proposée par la DGI.

Le fichier EDI est constitué de trois parties :

- La définition du fichier XML
- L'entête du fichier EDI

- Les données de la déclaration

4.1. La définition du fichier XML

C'est l'identification du fichier XML, et doit contenir :

<?xml version= »1.0 » encoding= »iso-8859-1 »?>

Suivie de la balise identifiant le type de déclaration, exemple <Liasse> pour la liasse fiscale et <DeclarationPPRF> pour la déclaration des produits de placement à revenu fixe . Pour les autres déclarations, ces balises sont publiées dans l'annexe « Balises autres déclarations ». Elles correspondent à la première balise de chaque déclaration.

4.2. L'entête du fichier EDI

Cette partie « Entête » est commune à toutes les déclarations et contient les informations suivantes :

L'exercice fiscal : Les dates de début et de fin de l'exercice de la déclaration concernée. Le format de la date est AAAA-MM-JJ

L'identifiant fiscal : L'identifiant fiscal du contribuable.

Et éventuellement des données d'identification spécifiques à la déclaration concernée :

- pour la liasse :

L'identifiant du modèle de la liasse : A chaque type de liasse (Normal, Simplifié, Etablissements financiers, Assurance) peut être associé plusieurs modèles, selon la période fiscale concernée, et ce en raison des changements périodiques de la réglementation. Aussi, à chaque modèle associé à un type de liasse donné, correspond une période de validité du modèle ainsi qu'un fichier schéma de validation (fichier XSD de définition du schéma XML).

Pour la version actuelle v1.0 et tant que la réglementation n'a pas changé, un seul modèle par type de liasse est reconnu. Les annexes intègrent les fichiers XSD les concernant. Des exemples de fichiers XML générés, sont également intégrés, pour fournir plus de clarté aux concepteurs et aux développeurs des outils/interfaces informatiques.

Par ailleurs, pour différencier entre les modèles, chacun est identifié par un id (numéro unique) publié par la DGI dans l'annexe : « Codification des modèles et tableaux des Liasses»

Exemple d'entête d'un fichier XML correspondant à un modèle donné de liasse fiscale :

```
<!-- Partie 1 : Entete -->

<!-- Identification du modele -->

<modele>

    <id>7</id> // l'id publié par la DGI pour le présent exemple, l'identifiant 7
    désigne le modèle de liasse comptable Simplifié

</modele>

<!-- Exercice Fiscal + Identifiant Fiscal -->

<resultatFiscal>

<identifiantFiscal>123</identifiantFiscal>

<exerciceFiscalDu>2010-01-01</exerciceFiscalDu>

<exerciceFiscalAu>2010-12-31</exerciceFiscalAu>

</resultatFiscal>
```

- pour les autres déclarations :

Aucune donnée additionnelle n'est prévue dans cette partie du fichier pour la version v1.0 actuelle.

Exemple :

```
<identifiantFiscal>123</identifiantFiscal>

<exerciceFiscalDu>2010-01-01</exerciceFiscalDu>

<exerciceFiscalAu>2010-12-31</exerciceFiscalAu>
```


4.3. Les données de la déclaration

Cette partie du fichier XML constitue le corps de la déclaration. Elle contient les données spécifiques à la déclaration et qui devront être intégrées au contenu de ladite déclaration. Elle se présente selon une structure de hiérarchisation, consacrée en XML, consistant à aller du général au détail.

4.3.1. Cas de la liasse :

Pour le cas de la liasse, cette partie du fichier XML est constituée de balises et sous balises en respect de la hiérarchisation « du général au détail ». Ainsi, on trouvera les niveaux suivants :

- Niveau 1 : Groupe de tableaux

La liasse en format papier est constituée de plusieurs feuillets, représentant chacun un « tableau » donné. A l'identique, la liasse, en format XML se compose d'un ensemble de tableaux. Cet ensemble de tableaux (ou *groupe de tableaux*) est identifié par la balise « *groupeValeursTableau* ».

- o Niveau 1.1 : Délimitation d'un tableau

A l'intérieur du niveau « groupe de tableaux », on trouve un ou plusieurs tableaux. Pour chacun de ces tableaux, on aura une balise correspondante identifiée par une balise « ValeursTableau » qui délimite le contenu d'un tableau particulier.

En vue d'identifier de quel tableau il s'agit ainsi que pour organiser son contenu, la balise « ValeursTableau » intègre des sous balises de niveau inférieur, décrits ci-dessous.

- Niveau 1.1.1 : désignation du tableau :

La balise correspondant à ce niveau permet d'identifier le type de tableau dont il est question (tableau du passif, tableau de l'actif, ...). Pour ce faire, cette balise « tableau » intègre une sous-balise « id » de niveau 1.1.1.1 et qui intègre un numéro permettant d'identifier le tableau en question. La liste des valeurs des

« id » de tableau est fournie dans l'annexe : « Codification des modèles et tableaux des Liasses»

- Niveau 1.1.2 : Le groupe de valeurs

Après l'identification du tableau, la balise correspondant à ce niveau sert à délimiter les données (ou valeurs) du tableau. Ainsi, l'ensemble des valeurs se retrouvent groupées sous une et unique balise « groupeValeurs ».

Et c'est sous le présent niveau, que figureront, une à une, les cellules du tableau et les valeurs qui y sont contenues.

- Niveau 1.1.2.1 : Délimitation d'une cellule et de son contenu

Un tableau contenant plusieurs cellules, la balise de ce niveau marque la délimitation d'une cellule et de sa valeur. Dénommée « ValeurCellule », cette balise est répétée autant de fois que de cellules renseignées.

- o Niveau 1.1.2.1.1 : Désignation d'une cellule

Pour identifier exactement la cellule au sein d'un tableau, une première sous-balise du niveau 1.1.2.1 est la balise «Cellule ». Celle-ci intègre en son sein un niveau inférieur, dénommé « codeEDI » qui mentionne le code permettant d'identifier, avec précision, la cellule en question au niveau d'un tableau. La liste des « codeEDI » des différentes cellules de la liasse est fournie dans l'annexe : « Codification des cellules».

- o Niveau 1.1.2.1.2 : Valeur d'une cellule

La cellule étant désignée, la balise « Valeur » sert à préciser la valeur proprement dite (donnée fiscale), devant figurer au niveau de la cellule en question.

L'exemple ci-dessous permet d'illustrer les éléments précités :

<code><groupeValeursTableau></code>	// liste englobant tous les tableaux d'une liasse
<code><ValeursTableau></code>	// Début déclaration d'un tableau
<code><tableau><id>1</id></tableau></code>	// l'id du tableau publié par la DGI

// Pour le présent exemple, l'identifiant 1 désigne le tableau Passif du Bilan dans le modèle comptable normal

`<groupeValeurs>` // début de la déclaration des cellules du tableau ayant l'Id 1

`<ValeurCellule>` // début de la déclaration d'une cellule

`<cellule>`

`<codeEdi>13400</codeEdi>` // code cellule publié par la DGI, et permettant d'identifier précisément la cellule équivalente de la liasse . Pour le présent exemple, le codeEDI 13400 identifie la cellule du Capital social ou personnel

`</cellule>`

`<valeur>50000</valeur>` // valeur correspondant à la donnée fiscale provenant du système d'information du contribuable, et devant être positionnée au niveau de la cellule identifiée par le `<codeEdi>` précédent

`</ValeurCellule>` // Fin de la déclaration d'une cellule

... // Déclaration de toutes les cellules d'un tableau

`</groupeValeurs>` // Fin de la déclaration des cellules du tableau

`<ValeursTableau>` // Fin de la déclaration du tableau

... // Déclaration de tous les tableaux de la liasse

`</groupeValeursTableau>` // Fin de la déclaration des tableaux de la liasse

Règles à appliquer:

- La liasse comporte autant de balises ValeursTableau qu'il y a de tableaux
- Le tableau comporte autant de balises ValeurCellule qu'il y a de cellules dans le tableau.
- Si une valeur n'est pas à renseigner, la balise ValeurCellule correspondante peut ne pas être intégrée dans le fichier XML.

- L'ordre des balises ValeurCellule n'est pas important. La correspondance se fait à travers les codes codeEdi des cellules.

4.3.1.1. Particularités des tableaux ou des sections illimitées:

Pour certains tableaux ou sections de tableau au niveau de la liasse fiscale, le nombre de lignes n'est pas connu d'avance et dépend de la situation particulière de la société en question. Pour de tels tableaux ou de telles sections, ils sont considérés illimités. Le tableau N°16 du modèle comptable normal concernant l'état de dotations aux amortissements relatifs aux immobilisations, en est un exemple. En effet, certaines entreprises auront à renseigner une dizaine de lignes alors que d'autres seront appelées à en renseigner des centaines.

Pour prendre en considération ces cas, le « codeEDI » acquiert une signification plus étendue, et ne désigne plus uniquement une cellule, se trouvant à la première ligne du tableau ou de la section illimitée, mais désigne également toutes les cellules de la même colonne se trouvant au niveau des lignes plus bas du même tableau ou de la même section illimitée. Cela dit, et pour distinguer entre les cellules d'une même colonne, une nouvelle balise « numeroLigne » est à rajouter sous le niveau de la « ValeurCellule ». Celle-ci intégrera un numéro de 1 à n qui servira à désigner le numéro de ligne à considérer (cf. exemple ci-dessous).

Exemple :

Pour le tableau N°16, dans le modèle Comptable Normal les codes « codeEDI » publiés par la DGI sont :

ETAT DE DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS									
Immo- bilisations conce- rnées	1- Date d'ent- rée (1)	2- Valeur à amortir (Prix d'acqui- sition) (2)	3- Valeur à amortir - Valeur compta- ble après réévalu- ation	4- Amor- tissem- ents antéri- eurs (3)	5- Amortis- sements déduits du Bénéfice brut de l'exercice (Taux)	6- Amortisse- ments déduits du Bénéfice brut de l'exercice Durée (4) 6	7- Amortisse- ments déduits du Bénéfice brut de l'exercice Amortisse- ments normaux ou accélé- rés de l'exercice	8- Total des amortissemen- ts à la fin de l'exercice (col.4 + col.7)	9- Observations (5)
(code = 10061) (Type =Texte)	(code = 1078) (Type =Date)	(code = 1079) (Type =Double)	(code = 1080) (Type =Double)	(code = 1081) (Type =Double)	(code = 1082) (Type =Double)	(code = 1083) (Type =Entier)	(code = 1084) (Type =Double)	(code = 1085) (Type =Double)	(code = 1086) (Type =Texte)

```

<ValeursTableau>                                // Début déclaration du tableau

    <tableau><id>12</id></tableau> // l'id du tableau publié par la DGI

    <groupeValeurs> // début de la déclaration des cellules du tableau

        <ValeurCellule> // début de la déclaration d'une cellule de la ligne 1

            <cellule>

                <codeEdi>10061</codeEdi> // code cellule publié par la DGI

            </cellule>

            <valeur>Immobilisation 1</valeur> // valeur

            <numeroLigne>1</numeroLigne> // numéro de ligne dans le tableau (numéro
séquentiel de 1 à n=nombre de ligne dans le tableau)

        </ValeurCellule> // Fin de la déclaration de la cellule

        <ValeurCellule> // début de la déclaration d'une cellule de la ligne 1

            <cellule>

```

```
<codeEdi>1078</codeEdi> // code cellule publié par la DGI

</cellule>

<valeur>22/12/2009</valeur> // valeur

<numeroLigne>1</numeroLigne> // numéro de ligne dans le tableau (numéro
séquentiel de 1à n=nombre de ligne dans le tableau)

</ValeurCellule> // Fin de la déclaration de la cellule

<ValeurCellule> // début de la déclaration d'une cellule de la ligne 1

<cellule>

    <codeEdi>1079</codeEdi> // code cellule publié par la DGI

    </cellule>

    <valeur>100000</valeur> // valeur

    <numeroLigne>1</numeroLigne> // numéro de ligne dans le tableau (numéro
séquentiel de 1à n=nombre de ligne dans le tableau)

    </ValeurCellule> // Fin de la déclaration de la cellule
... // Déclaration de toutes les cellules de la première ligne

    <ValeurCellule> // début de la déclaration d'une cellule de la deuxième
ligne

    <cellule>

        <codeEdi>10061</codeEdi> // code cellule publié par la DGI

        </cellule>

        <valeur>Immobilisation 2</valeur> // valeur

        <numeroLigne>2</numeroLigne> // numéro de ligne dans le tableau (numéro
séquentiel de 1à n=nombre de ligne dans le tableau)

        </ValeurCellule> // Fin de la déclaration de la cellule

        <ValeurCellule> // début de la déclaration d'une cellule de la deuxième ligne

        <cellule>
```

```
<codeEdi>1078</codeEdi> // code cellule publié par la DGI

</cellule>

<valeur>10/09/2009</valeur> // valeur

<numeroLigne>2</numeroLigne> // numéro de ligne dans le tableau (numéro
séquentiel de 1à n=nombre de ligne dans le tableau)

</ValeurCellule> // Fin de la déclaration de la cellule

<ValeurCellule> // début de la déclaration d'une cellule de la deuxième ligne

<cellule>

    <codeEdi>1079</codeEdi> // code cellule publié par la DGI

    </cellule>

    <valeur>340000</valeur> // valeur

    <numeroLigne>2</numeroLigne> // numéro de ligne dans le tableau (numéro
séquentiel de 1à n=nombre de ligne dans le tableau)

    </ValeurCellule> // Fin de la déclaration de la cellule

... // Déclaration de toutes les cellules de toutes lignes du tableau.

</groupeValeurs> // Fin de la déclaration des cellules du tableau

<ValeursTableau> // Fin de la déclaration du tableau
```

Règles à appliquer :

- Dans le cas d'un tableau ou d'une section illimitée, la balise « codeEDI » désigne l'ensemble des cellules appartenant à une même colonne. La balise « numeroLigne » permet d'apporter la précision de la ligne concernée.
- L'ordre des cellules n'est pas important. Le système restitue chaque valeur dans sa bonne place grâce à ses coordonnées qui sont le code de la cellule et le numéro de ligne.

- Si une valeur n'est pas à renseigner, la balise « **ValeurCellule** » correspondante peut ne pas être intégrée dans le fichier XML, ou peut être renseignée par une valeur vide .

4.3.1.2. **Particularités des champs hors tableau (extra-fields):**

Certains tableaux contiennent des informations non tabulaires comme par exemple le « Montant du capital » dans le tableau N° 13 « ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL » du modèle comptable normal. Ces informations seront appelées des « **ExtraField** » et seront représentées par les balises suivantes :

L'exemple ci-dessous permet d'illustrer les éléments précités

Exemple :

Pour le tableau N°13 du modèle comptable normal, le code publié par la DGI du Montant du capital est :

Montant du capital:	(Code = 18) (Type =Double)
---------------------	----------------------------

```

<extraFieldvaleurs> // Début de la déclaration des extra-fields d'un tableau

  <ExtraFieldValeur> // Début de la déclaration d'un extra-field

    <extraField>

      <codeEDI>18</codeEDI> > // code cellule publié par la DGI

    </extraField>

    <valeur>2500000</valeur> // valeur de l'extra-field

  <ExtraFieldValeur> // Fin de la déclaration de l'extra-field

... // Déclaration de tous les extra-fields du tableau

</extraFieldvaleurs>

```

Le tag `<extraFieldvaleurs>` regroupe tous les champs auxiliaires d'un tableau donné et il est positionné comme étant un tag fils du tag `<ValeursTableau>`.

Règles à appliquer :

- Un tableau peut contenir une ou plusieurs sections, limitées ou illimitées, l'ordre dans le fichier XML n'est pas nécessaire, il suffit de respecter les codes publiés par la DGI.
- Les types de données prévus pour les cellules d'un tableau, sont publiés par la DGI au niveau de l'annexe « Codification des cellules », et correspondent à :
 - o **Double** : pour les valeurs numériques ou montants, le séparateur décimal est le «. » exemple : 80250.75
 - o **Entier** : pour les valeurs numériques entiers exemple : 12
 - o **Texte** : pour les valeurs alphanumériques exemple : Cahier des charges EDI Version 1.0
 - o **Date** : pour les dates au format jj/mm/aaaa exemple 30/05/2009.

Des exemples des fichiers XML des liasses sont publiés dans l'annexe « Exemples ».

4.3.2. Cas des autres déclarations :

Chaque déclaration a ses propres champs et/ou tableaux.

Une déclaration peut être considérée comme étant un ensemble de cadrans, un cadran est un ensemble de champs linéaires ou un tableau contenant un nombre limité de colonnes.

L'annexe « Balises autres déclarations » décrit pour chaque déclaration les balises à utiliser et le type de la valeur correspondante à chaque balise. Les balises contenant l'attribut <ID> doivent être remplis par le code du référentiel correspondant publié par la DGI dans l'annexe « Codification du référentiel ».

Des exemples des fichiers XML des différentes déclarations sont publiés dans l'annexe « Exemples ».

Exemple :

```
<?xml version= »1.0 » encoding= »iso-8859-1 »?>> // Entête du fichier XML

<DeclarationPPRF> // Début de la déclaration des produits de placement à revenu
fixe

<identifiantFiscal>123</identifiantFiscal> // Identification de la société

<exerciceFiscalDu>2009-01-01</exerciceFiscalDu> // Début de l'exercice

<exerciceFiscalAu>2009-12-31</exerciceFiscalAu> // Fin de l'exercice

//Identification de l'organisme financier intervenant dans le paiement

<organismeFinancierIF>789456123</organismeFinancierIF>

<organismeFinancierRS>Raison sociale de l'organisme financier </organismeFinancierRS>

<organismeFinancierAdresse>Adresse de l'organisme financier </organismeFinancierAdresse>

<distributionsRetenues> //début du Tableau récapitulatif des retenues. Comporte
autant de balise <DistributionRetenuePPRF> qu'il y a de retenues
```

```
<DistributionRetenuePPRF> //Début de la déclaration d'une retenue.

    <montantDistribution>65400.0</montantDistribution> //Montant des produits
imposables

    <montantRetenue>6540.0</montantRetenue>

    <montantMajoration>327.0</montantMajoration>

    <montantPenalite>654.0</montantPenalite>

    <mois>4</mois>

    <dateVersement>2008-01-01</dateVersement>

    <numDepot>qsd654</numDepot>

</DistributionRetenuePPRF> //Fin de la déclaration de la retenue.

... // Déclaration de toutes les retenues

</distributionsRetenues> //Fin du Tableau récapitulatif des retenues
```

```
<placements> //début de la liste nominative des bénéficiaires des placements.
Comporte autant de balise <PlacementPPRF> qu'il y a de placement

  <PlacementPPRF> // Début de la déclaration d'un placement

    <beneficiairePPRF> // Début de l'identification du bénéficiaire

      <identifiantFiscal>321</identifiantFiscal>

      <numeroCIN>A2345678</numeroCIN>

      <raisonSociale>Raison sociale 1</raisonSociale>

      <adresse>Adresse beneficiaire 1</adresse>

      <ville>Rabat</ville>

      <profession>Prestataire de services</profession>

    </beneficiairePPRF> // Fin de l'identification du bénéficiaire

    <montantBrutImposable>145000.0</montantBrutImposable>

    <taux>

      <id>18</id> //Les taux sont codifiés et l'ID à utiliser est publié par la DGI dans
l'annexe « Codification du référentiel »

    </taux>

    <naturesTitre> //englobe toutes les natures du titre

      <NatureTitrePPRF>

        <id>2</id> //Les natures du titre sont codifiées et l'ID à utiliser est publié
par la DGI dans l'annexe « Codification du référentiel »

      </NatureTitrePPRF>

    ... // Déclaration de tous les natures du titre du placement

  </naturesTitre>

</PlacementPPRF> // Fin de la déclaration du placement

... // Déclaration de toutes les lignes de la liste Nominative des bénéficiaires
des placements

</placements> //Fin de la liste nominative des bénéficiaires des placements.
```

</DeclarationPPRF> //Fin de la déclaration

Règles à appliquer :

- L'ordre des balises n'est pas important. La correspondre se fait par le nom de la balise.
- Si une valeur n'est pas à renseigner, la balise correspondante peut ne pas être intégrée dans le fichier XML ou peut être renseignée par une valeur vide
- Les types de données prévus pour les champs d'une déclaration sont publiés par la DGI au niveau de l'annexe « Balises autres déclarations », et correspondent à :
 - o **Double** : pour les valeurs numériques ou montants, le séparateur décimal est le «. » exemple : 10570.25
 - o **Long** : pour les valeurs numériques entiers exemple : 8
 - o **String** : pour les valeurs alphanumériques exemple : Cahier des charges EDI Version 1.0
 - o **Date** : pour les dates au format aaaa-mm-jj exemple 2010-01-16.